

**Collectif de soutien
aux victimes de la répression
du mouvement lycéen**

Paris, le 16 juillet 2005

Lettre ouverte aux parlementaires

Objet : projet de loi d'amnistie

Madame, Monsieur le président,

Madame, Monsieur le député, le sénateur,

Nous attirons votre attention sur les poursuites engagées à l'encontre de toutes les personnes dont une majorité de lycéens pour des actes dont ils sont accusés lors de blocages d'établissements ou de manifestations contre la loi d'orientation sur l'avenir de l'école dite loi Fillon durant l'hiver et le printemps 2005.

Une dizaine de participant du mouvement lycéen, mineurs et majeurs, ont été condamnés et plus d'une vingtaine d'autres font l'objet d'une procédure judiciaire analogue.

Nous souhaitons souligner le caractère disproportionné et déraisonnable des sanctions prononcées en regard des faits qui leur sont reprochés.

Nous souhaitons, Madame, Monsieur le président, Madame, Monsieur le député, le sénateur, que les faits reprochés à ces jeunes fassent l'objet d'une prochaine loi d'amnistie.

Cette procédure a déjà été utilisée de nombreuses fois dans notre histoire pour tenir compte d'infractions commises dans des circonstances exceptionnelles.

Nous vous demandons donc de vous rapprocher de vos collègues pour déposer une proposition de loi d'amnistie portant sur les faits reprochés aux lycéens et aux autres participants de leur mouvement lors des différentes manifestations contre la loi d'orientation sur l'avenir de l'école.

Une telle initiative permettrait de tourner la page, de créer les conditions d'un nouveau dialogue sur l'avenir de l'école.

Nous sommes disponibles pour toute rencontre que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le président, Madame, Monsieur le député, le sénateur, l'expression de notre considération.

**Pour le collectif de soutien aux victimes de la répression du mouvement lycéen
(soutenu par plus de 50 organisations et plus de 200 personnalités),**

Signé : **Michel Sangam**

Contacts :

comite.soutien@laposte.net

Tél. : 01 42 65 05 98 (FCPE-Paris)

Fax : 01 42 65 90 34 (FCPE-Paris)

Michel Sangam : 06 70 36 43 63

Soutien financier :

Chèque à l'ordre de : CDPE Paris - SSL (Souscription soutien lycéens),
à envoyer à la FCPE-Paris, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris

Pétition à signer en ligne sur le site de la FCPE 94 à l'adresse : <http://www.fcpe94.org>